

La MRSS vous accompagne dans votre reprise d'activités physiques post-confinement et compte sur vous pour mettre en œuvre cette charte afin de protéger les autres, pratiquants et professionnels.

Nous avons aussi adapté la façon de vous accueillir : nombre de participants réduit, activités extérieures privilégiées, durée de séance réduite, ...

Malgré le respect de ces mesures, la MRSS ne peut toutefois garantir une protection totale contre une exposition ou contamination à la covid-19.

Nous vous remercions de prendre connaissance et de signer cette charte.

A CHAQUE INSTANT

- # J'applique les gestes barrières
- # Je maintiens une distance minimale d'1m50 avec les autres personnes pendant la séance
- # Je consulte mon médecin en cas de symptômes



JE VIENS POUR UNE SEANCE COLLECTIVE

Je m'inscris auprès du secrétariat au 04 79 62 29 69 ou h.heckel@mrss.fr

Je retourne les documents liés au covid-19, signés :

- * le "questionnaire de santé covid-19"
- * le certificat médical de non contre-indication à la pratique (si nécessaire)
- * cette charte

Je ne viens pas pratiquer et j'informe la MRSS

- # si je suis en "quarantaine" pour covid 19
- # si j'ai été en contact dans les 15 jours avec une personne ayant le covid 19
- # et/ou si j'ai perdu brutalement l'odorat
- # et/ou si j'ai de la fièvre
- # et/ou si je ressens une fatigue anormale
- # et/ou si je tousse



J'ANTICIPE ET PREVOIS LE STRICT NECESSAIRE

- # Je prévois un sac plastique pour mettre mon masque pendant la pratique si je l'enlève
- # Je viens "léger" avec le moins possible d'affaires inutiles et où je les laisse dans la voiture ou un sac plastique accroché à ma chaise (téléphone portable, vestes, sac à main, ...)
- # J'amène mon gel hydro alcoolique, ma boisson, ma serviette éponge si besoin



LE JOUR DE LA SEANCE

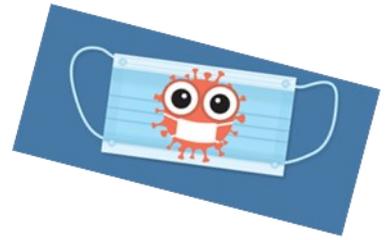
Je suis ponctuel, mais pas trop ! J'arrive au plus tôt 5 minutes avant l'horaire de début de séance indiqué sur la convocation, un EAPA m'accueille directement sur le lieu de pratique pour les séances extérieures

Vous seront attribués :

- * une chaise, désinfectée avant votre arrivée
- * un espace de pratique (délimité par des plots au sol)

- Je m'équipe de mon masque dès mon arrivée sur le parking jusqu'à ce que l'EAPA me précise que je peux l'enlever.

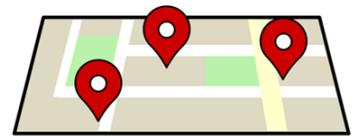
- Je respecte le plan de circulation au sein des locaux de la MRSS.



PENDANT LA SEANCE

Au début de la séance, l'EAPA reverra avec moi les consignes sanitaires

- # Avant de débuter la pratique, je me lave les mains (avec votre gel hydro alcoolique)
- # Je garde ou enlève mon masque
(L'EAPA veillera à organiser la pratique pour maintenir les distances règlementaires)
- # Je ne touche pas le matériel des autres
- # Je reste dans ma zone et la quitte que lorsque j'y suis invité par l'EAPA



APRES LA SEANCE

- # Je me lave les mains avec ma solution hydro alcoolique
- # Je quitte le lieu de pratique ou la MRSS dès la fin de séance

JE VIENS POUR UN ENTRETIEN INDIVIDUEL

- # Je respecte les horaires pour arriver au plus tôt 5 minutes avant le début de l'heure d'entretien indiquée sur ma convocation, et au plus tard 5 minutes après ...
- # Je porte un masque depuis le parking et dans les locaux
- # Le créneau horaire qui m'est dédié est de 1h et ne pourra en aucun cas être dépassé
- # A mon arrivée, j'attends devant la porte que l'EAPA vienne me chercher
- # Je respecte le plan de circulation au sein des locaux de la MRSS et indiqué par l'EAPA.

Je soussigné(e) m'engage à respecter cette charte.

Fait en deux exemplaires, à le